

# Introduction

## Présentation du manuscrit

Le manuscrit Y. 20 de la bibliothèque municipale de Rouen est un « Volume de cent soixante-treize feuillets plus le f<sup>t</sup> 30 bis et 77 bis », comme l'annonce, au verso de la page de garde (non numérotée), une fine écriture dont on retrouvera fréquemment la présence en notes marginales, du prologue à la 7<sup>e</sup> Joie, et qui date sa présentation du « 22 déc. 1886 ». Mais ce lecteur anonyme omet de signaler que le manuscrit médiéval ne comprend que 152 folios, comme il l'a pourtant calculé au bas du folio 150 verso, en tenant compte des « f<sup>ts</sup> 30 bis et 77 bis » qui avaient été oubliés lors de la numérotation<sup>1</sup>. Ce volume mesure 27 centimètres de haut sur 19 de large, et le texte occupe 17 à 18 centimètres de haut, à savoir de 25 à 27 lignes, sur 11 à 12 centimètres de large, selon les folios.

Il s'agit d'un recueil dont l'unité n'apparaît pas d'emblée, puisqu'il regroupe *L'ystoire de la mort du roy Richart*, qui occupe les folios 1 à 40 verso, suivie, aux folios 41 à 84, d'un texte dont l'*incipit* – *Beau fils, enten mes parolles* – indique qu'il relève du genre traditionnel dit des « Enseignements d'un père à son fils », et enfin, du folio 84 verso au

---

1. Les f<sup>ts</sup> 151 à 176 constituent un petit cahier sommairement cousu, dont le dernier verso est collé sur le recto de la dernière page vierge, non numérotée, de notre manuscrit ; une plume « moderne », mais nécessairement antérieure à celle du « lecteur anonyme », y a relevé des « Variantes tirées du manuscrit 8448 de la bibliothèque royale », et qui concernent les p. 19 à 33 du manuscrit, c'est-à-dire *L'ystoire de la mort du roy Richart* ; son travail s'achève au f<sup>t</sup> 173 par la mention : « Fin des variantes ». Sans grand souci d'homogénéité, le « lecteur anonyme » a mis sur le même plan l'authentique production médiévale et des gloses tardives. Il est vrai qu'il ne trouve pas choquant de noircir les marges de ses corrections et de ses commentaires... Autres temps, autres mœurs méthodologiques ! Quant à nous, nous avons conservé la numérotation manuscrite des folios, insérée entre crochets droits et en caractères gras, à l'intérieur du texte ; c'est elle qui servira souvent de référence pour les faits de langue dans la suite de cette présentation du manuscrit et de nos principes d'édition et de traduction.

folio 150 verso, notre texte qui s'efforce de répertorier *les .xv. joies de mariage*. Cet ensemble a reçu, sans doute au XIX<sup>e</sup> siècle, une reliure de soie rouge sombre damassée, aujourd'hui bien dégradée, dont il est amusant de constater qu'elle n'indique, au dos, en majuscules d'imprimerie dorées, que les titres « Richard II » et « XV joies » ; l'absence, dans l'œuvre médiane, d'un titre bref s'imposant à l'évidence, semble avoir entraîné la « censure », chez le relieur, de *Beau fils, enten mes parolles* !

L'ensemble est consigné sur un papier un peu poreux qui laisse souvent deviner le verso par transparence ; de l'écriture, soignée sans plus, de type *littera cursiva formata*<sup>2</sup>, il semble impossible d'affirmer qu'elle soit la même dans les trois textes, mais nous<sup>3</sup> n'avons pas eu le loisir de mener plus avant nos investigations sur la question. Le recueil ne comporte aucune illustration, mais, dans notre texte, beaucoup de lettres sont marquées d'un petit signe rouge dont nous n'avons pas complètement percé le mystère de la distribution ; si certains de ces signes semblent purement décoratifs, il s'agit souvent, mais pas toujours, d'initiales de phrase et, de même, toutes les lettres, ou presque, qui constituent la formule d'ouverture de chaque joie sont ainsi doublées de rouge, tandis que le L majuscule de l'article, à l'initiale de chacune, est complètement rubriqué<sup>4</sup>. Il en va de même pour la formule finale des *Quinze Joies* depuis « *Amen, Deo Gracias* [...] » Par ailleurs, à la fin de chaque cahier, tout en bas du verso du dernier folio, à partir du folio 95 verso<sup>5</sup>, une « réclame<sup>6</sup> » rubriquée annonce le premier mot du cahier suivant.

Sur le manuscrit, tout s'enchaîne, chaque Joie n'étant séparée de la suivante que par une ligne vierge. Nous avons adopté la même disposition, nous autorisant seulement à remplir cet espace séparateur d'un petit cul-de-lampe illustrant la nasse du mariage. De même, nous n'ajoutons pas de titre, mais notre *incipit* de chaque *Joie* « imite » celui du manuscrit par l'emploi de petites majuscules.

2. Voir Jacques Stiennon, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1991, 3<sup>e</sup> éd. 1999, p. 139.

3. Nous représentera d'abord les trois éditeurs, Michèle Guéret-Laferté, Sylvain Louis et Carmelle Mira.

4. À l'exception de celle de la 7<sup>e</sup> joie, dont seuls les contours le sont. Rappelons qu'on dit « rubriqué » (de *rubeus*), ce qui est écrit en rouge dans les manuscrits médiévaux.

5. On en trouve aussi, mais plus exceptionnelles, dans les deux autres textes du manuscrit.

6. Une « réclame » est une aide à la reliure qui permet de retrouver facilement l'ordre des cahiers dont les pages, à l'époque, n'étaient pas numérotées.

## Principes d'édition

En ce qui concerne la langue de notre manuscrit, nous ne reviendrons pas sur les études et les conclusions de l'édition critique de Jean Rychner<sup>7</sup>, qui orientent vers une *scripta* de l'Ouest, et plus précisément du Nord du Poitou. Mais nous voulons signaler, pour faciliter la compréhension des lecteurs qui choisiront le texte original, un certain nombre d'hésitations, voire de confusions, fréquentes chez notre copiste, et qui ne relèvent pas nécessairement d'une *scripta* locale précisément définie.

Ainsi, la graphie de la sifflante [s] hésite, ici comme en picard, entre *-c-* et *-s-*, et l'on rencontre ainsi *ce*, habituellement démonstratif, pour *se réfléchi*, par exemple au folio 86 verso, où l'on lit que *home ne ce peut metre*<sup>8</sup> [...]. C'est également le cas pour *se assertif*, écrit *ce*, comme dans la formule « *ce m'aïst Dieux* » aux folios 92 et 96. Et la confusion est fréquente aussi entre le gallicisme présentatif *c'est* et *s'est réfléchi*, le premier envahissant le territoire du second comme, par exemple au folio 105 verso, où il est écrit : *elle, qui c'est excusee*<sup>9</sup> [...].

Au pluriel, on rencontre aussi l'apparent démonstratif *ces* pour le possessif *ses* aux folios 113 (*et pense de ces besongnes par la maison*), 115 (*ces seigneurs qui sont ces parents et ces especiaulx amis*), et, plus loin (*car ces amis* [...]). En revanche, on trouve peut-être *ses* pour *ces* au folio 120 verso (*dont ses parolles sont venues*), quoique le possessif, ici, ne soit pas absolument exclu. Mais, sauf omission, nous n'avons pas trouvé *se* pour *ce*. À cette liste, ajoutons des occurrences, pour *ça* (généralement écrit *sza*), de *sa* (*vien sa*<sup>10</sup>), tandis qu'on trouve *si* pour *ci* locatif, comme au folio 95 (*ma commere, qui si est* [...]).

Dans un autre ordre d'idées, purement graphique, la sifflante [s] est parfois confondue avec la fricative [f], à moins qu'elles ne soient bien difficiles à distinguer ; ainsi trouve-t-on *sera* pour *fera* (f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>), et *seroit* pour *feroit* au folio 128.

Pour ce qui relève du vocalisme, les confusions sont encore plus fréquentes. Elles concernent principalement les voyelles nasalisées, et surtout [ã], qu'il s'agisse de purs problèmes graphiques ou de désinences verbales, plus gênantes pour la compréhension, et que nous allons d'abord examiner. Ainsi, *-ent* et *-ant* alternent-ils, là où l'on attendrait une forme

7. Jean Rychner, édition critique des *.XV. Joies de mariage*, Genève, Droz, « Textes littéraires français », réédition 1999 du 2<sup>nd</sup> tirage de 1967 ; nos références renvoient toujours à cette édition, ici aux p. XXXII-XXXVII de l'introduction.

8. Construction très semblable au f<sup>o</sup> 135, et cas proches aux f<sup>os</sup> 121, 122 et 134.

9. De même aux f<sup>os</sup> 129 v<sup>o</sup>, 134 v<sup>o</sup>, 136, 142 v<sup>o</sup>, 145 et 145 v<sup>o</sup>.

10. f<sup>o</sup> 144 ; de même au f<sup>o</sup> 114 où *sa* s'oppose à *la*.

en *-ant* (participe présent ou gérondif) ; choisissons un exemple qui illustre la superbe indifférence de notre copiste à la graphie de [â] : au folio 92 verso, il écrit que les commères *se vont moquent et raudant du proudomme*, et au folio 138 verso [qu']*ainxin jouent et gallant ensemble et se donnent du bon temps*<sup>11</sup>.

Mais on trouve aussi, fréquemment, *-ant* quand on attendrait *-ent*, 3<sup>e</sup> personne du pluriel, généralement de l'indicatif présent. Ainsi lit-on au folio 93 : *les galans [...] qui ne actendant [...] fors a decevoir le povvre homme.* ; au folio 120 verso : *certaines parolles qui ne me plaisant pas*, et au folio 128 verso : *quant ils voiant les aultres*<sup>12</sup> [...].

Signalons pour finir une occurrence qui permet de se demander si la confusion est seulement graphique, puisqu'au folio 144 verso, on trouve la forme de participe présent *vaillant* pour la 3<sup>e</sup> personne du pluriel de l'indicatif présent *valent* (*Elles scevent bien que telles chouses vaillant.*)

Si nous sortons maintenant de l'univers des désinences verbales, nous constatons chez notre copiste les mêmes confusions de *-ant* et de *-ent*. Ainsi les adjectifs *meschant* et *puissant*, dérivés de formes verbales, il est vrai, sont-ils écrits *meschent* et *puissent* au folio 117, tandis que, sans rapport avec un quelconque phénomène de conjugaison, on lit *venter* pour *vanter* au folio 133.

Quant à *on* et *en*, ils alternent allègrement dans leurs formes composées *s'en/s'on* (f<sup>o</sup> 90 v<sup>o</sup> : *elle s'on rit*), *l'en/l'on* (f<sup>o</sup> 102 v<sup>o</sup> : *repugnances que l'en vieult accorder*), ou *non/n'en* (f<sup>o</sup> 136 v<sup>o</sup> : *se non croiroit il rien*). Mais la même confusion se rencontre avec la préposition *en* écrite *on* au folio 116 verso (*il entre on plus grant jaleusie que davant*) ou à l'intérieur de mots comme *enrager*, devenu *onrager* (*onrage*) au folio 142 verso, ou *donner* devenu *denner* (*dennoies*) au folio 146. Et, pour compléter le tout, qui n'est d'ailleurs sûrement pas exhaustif, signalons que *-au-* ([ø]) peut aussi devenir *-en-* comme au folio 116 où les amis d'un mari à l'épouse acariâtre, au lieu de le plaindre, *s'en rendent* [pour *s'en raudent*] *en chevauchent*.

Quelles que soient les formes rencontrées, nous avons évité, autant que possible, d'intervenir sur le texte, essayant de répondre ainsi au vœu, implicitement formulé il y a longtemps déjà par Jean Rychner, de voir enfin paraître une édition exacte du manuscrit de Rouen qui, « malgré

11. Autres cas de *-ent* pour *-ant* aux f<sup>os</sup> 88 v<sup>o</sup>, 116, 116 v<sup>o</sup>, 119, 128, 128 v<sup>o</sup>, 134, 141, 141 v<sup>o</sup>, 145 v<sup>o</sup> et 147 v<sup>o</sup>. Compte tenu d'autres occurrences, on pourrait éventuellement penser qu'au f<sup>o</sup> 138 v<sup>o</sup>, les formes verbales sont normales, mais qu'on a « et *gallant* » pour « en *gallant* » ; cependant, la structure de la phrase rend cette hypothèse peu probable.

12. Autres cas aux f<sup>os</sup> 94 (deux verbes coordonnés), 127, 131 et 148.

son importance, [...] n'a pas encore été publié fidèlement<sup>13</sup> ». Nous avons même d'abord envisagé de transcrire le manuscrit de Rouen avec ses inadvertances et ses omissions, en proposant des lectures compréhensibles en notes de bas de page, et de limiter nos interventions sur le texte à la correction, non sans réticences, de quelques confusions syntaxiques manifestes entre les désinences *-ez*, *-er*, et *-é*<sup>14</sup>, à l'adjonction, entre crochets droits, d'un bref élément (lettre, syllabe) manifestement omis par le copiste<sup>15</sup>, ou à la suppression, entre parenthèses, d'un élément parasite ou d'une répétition fautive<sup>16</sup>. Mais il nous est ensuite apparu qu'une telle option obligeait le lecteur à une gymnastique visuelle qui risquait fort de gâcher son plaisir, et nous nous sommes donc résolus à nous écarter nous aussi d'une stricte fidélité au manuscrit de Rouen, pour en corriger les inadvertances et en combler les lacunes lorsqu'elles sont gênantes pour la compréhension et/ou la syntaxe<sup>17</sup>. Nos corrections sont accompagnées d'une note de bas de page signalant que « le manuscrit a... » une leçon différente de celle que nous proposons ; quant aux lacunes, nous les comblons entre crochets droits en recourant à l'édition critique de Jean Rychner, mentionnée plus haut, et envers laquelle nous reconnaissons notre dette, même si nous ne partageons pas toujours ses choix... La note de bas de page prend alors la forme : « Omission (Rychner, p.  $n_1$  – texte – et p.  $n_2$  – variantes –) ». Enfin, si nous avons toujours cherché à trouver un sens au texte parfois énigmatique, nous n'y sommes pas nécessairement parvenus, et nous signalons nos échecs – un seul, en fait – en notes de bas de page<sup>18</sup>, tandis que parfois c'est la traduction qui propose une solution économique et recevable, donnant sens à un passage si elliptique qu'il confine à l'incohérence, comme à la jonction des folios 141 verso et 142.

En matière d'écriture des nombres, nous avons suivi l'usage médiéval qui consiste à alterner, voire à mêler, écriture littérale et caractères latins encadrés d'un point de part et d'autre, en minuscules dans ce manuscrit.

13. Jean Rychner, *op. cit.*, introduction, p. LX.

14. Par ex., *il a tant désirer*, au f° 99, a été transcrit [...] *tant désiré* ; *pour donnez*, au f° 87 v° est devenu *pour donner*, et réciproquement *Et penser*, au f° 141 v° a été transcrit *Et pensez*. Dans tous ces cas, une note de bas de page indique la confusion.

15. Ex. f° 84 v° : *Icelle[s]*, f° 85 v° : *tend[r]oit*, etc. ; f° 85 v° : *sen[ti]*, etc.

16. Ex. f° 85 : *leur vaillance(s)*, f° 88 v° : *je vous fu(t) donnee*, etc. ; f° 90 v° : *l'avenent(ure)* etc. ; f° 100 : *(robe)*, etc. NB : Cette opposition « crochets droits/parenthèses » est propre à la transcription du manuscrit ; ces signes retrouveront ailleurs leur usage habituel.

17. Il peut s'agir d'un mot ou deux (ex. f° 84 v° : [et seigneuries] », f° 86 v° : [tiennent], etc.) ou de passages plus ou moins longs (ex. f° 84 v°, f° 86, f° 90 v°, f° 137 v°, etc.)

18. Comme au f° 140 v° ; voir la note 128, p. 150. Ce *locus desperatus* est encadré, dans le texte comme en traduction, d'accolades qui signalent la difficulté.

On trouve ainsi *deux* (f<sup>o</sup> 102 v<sup>o</sup>), *trois* (f<sup>o</sup> 109), *quatre* (f<sup>o</sup> 101 v<sup>o</sup>), *cinq ou six* (f<sup>o</sup> 94 v<sup>o</sup>), *dix ou .xij.* (f<sup>o</sup> 138), *dix ou .xx.* (f<sup>o</sup> 90 v<sup>o</sup>), *vingt ou .xxx.* (f<sup>o</sup> 108), etc.<sup>19</sup>. Mais le nombre-clé « 15 », lui, n'apparaît jamais sous la forme « quinze » dans notre manuscrit, où il est systématiquement écrit « .xv. »<sup>20</sup> et nous respectons donc, dans la transcription<sup>21</sup>, le titre, qui nous est « donné » au prologue (f<sup>os</sup> 86 v<sup>o</sup> et 87 : *celles/icelles* « .xv. joies de mariage ») et en épilogue (f<sup>o</sup> 149 : *Ci finent* « les .xv. joies de mariage »)

En revanche, nous n'avons pas pu nous en tenir à l'embryon de ponctuation de l'époque. En nous efforçant à la discrétion, nous avons donc adopté une ponctuation moderne, non sans difficulté pour rendre les diverses éventualités lorsqu'elles figurent dans le dialogue<sup>22</sup>. Et nous avons organisé le texte en paragraphes selon ce que le respect des séquences nous semblait imposer, mais sans méconnaître la part d'arbitraire que nos choix comportent.

À l'exception de *païs*, « pays », où, pour éviter des confusions possibles, nous avons maintenu le tréma pour signaler l'hiatus<sup>23</sup>, nous ne marquons plus graphiquement ce dernier, puisqu'il est résolu au xv<sup>e</sup> siècle, en particulier dans les formes verbales ; ainsi aurons-nous *feist* et non *feist*<sup>24</sup>, *deust* et non *deüst*<sup>25</sup>, *eust* et non *eüst*<sup>26</sup>, etc.

Évoquons maintenant un problème récurrent de la transcription des textes médiévaux, celui de la coupe des mots. S'il paraît évident d'écrire *a l'aventure* ce qui, dans le manuscrit, nous apparaît comme *alaventure*, il n'est pas toujours aussi facile de trancher, en particulier pour les termes qui se sont ensuite soudés et lexicalisés comme apostrophes, à savoir

19. Pour un cas plus complexe et très typique, voir la note 138 portant sur le f<sup>o</sup> 150 v<sup>o</sup>, p. 172.

20. Et ce, quel que soit le terme qu'il quantifie.

21. Le respect de la graphie en chiffres romains ne nous a semblé s'imposer ni dans la traduction, où nous parlons des « quinze joies *du* mariage », ni dans les études qui suivent l'édition bilingue, où le titre se réduit d'ailleurs souvent à « Quinze Joies ». Nous maintenons « .xv. » en relation avec le complément « de *mariage* », puisqu'il s'agit alors manifestement d'une citation en ancien français, mais nous l'écrivons en majuscules lorsqu'il devient élément initial. Les nécessités du classement alphabétique des œuvres dans le catalogue de la BNF nous contraignent à valoriser en page de titre la version en français moderne, pour que le présent ouvrage ne soit pas répertorié « sous X ».

22. Par ex. au f<sup>o</sup> 92 : *Lors la cousine ou la commere dira* : « *Par Dieu, mon compere* » – *ou mon cousin* » –, « *je suis bien marrie* » [...]. Pour théoriser la solution choisie : [... « *a* (le premier) » – *ou* « *b* (le second) » –, (virgule en cas de nécessité syntaxique) ...]

23. Ex. f<sup>o</sup> 85 (2 fois), f<sup>os</sup> 100, 116, etc. Nous l'avons également maintenu dans la formule consacrée (*ce*)/[*se*] *m'aïst Dieux*, aux f<sup>os</sup> 92 et 96, etc.

24. Ex. f<sup>os</sup> 94 v<sup>o</sup>, 96 (deux fois), 131 v<sup>o</sup>, etc.

25. Ex. f<sup>os</sup> 95, 102, 124, etc.

26. Ex. f<sup>os</sup> 94 v<sup>o</sup>, 123, etc.

« Madame », « Mademoiselle », « Monseigneur ». Nous avons opté pour une transcription<sup>27</sup> qui garde sa valeur au possessif, et nous écrivons donc *ma dame*, *ma demoiselle/damoiselle*, *mon seigneur*, parce qu'il apparaît souvent, dans les dialogues, qu'à *ma dame* peut faire écho *vostre dame* (f° 92), *sa dame* (f° 106), ou, en apostrophe *belle dame* (f° 97), voire *dame* seul, comme au folio 97 encore où l'absence de possessif semble bien mettre en lumière le caractère affectif de ce dernier. De même, la mise en équivalence par l'apposition de *mon pere* à *mon seigneur* dans la formulation à la première personne *mon seigneur mon pere* (f° 89) semble justifier la coupe dans *vous direz a mon seigneur*, ici le maître de Jouhanne et mari de la dame (f° 108 v°) ; en apostrophe, c'est le cas sujet *sire*, sans déterminant, qui survit (f° 88), « mon sieur » n'apparaissant pas. Pour *ma demoiselle/damoiselle*, nous n'avons pas rencontré de tours déterminants en faveur de la coupure, mais il nous a semblé normal d'adopter un principe commun de graphie pour des termes morphologiquement similaires.

Quant au joli *m'amie*, qui a fini sa vie sur la fausse coupe, « ma mie », nous ne l'avons rencontré qu'en apostrophe ; comme, d'une part, il fait écho à « mon ami » et que, d'autre part, l'usage « courant » de l'appellatif tendre toujours connu est nécessairement postérieur au remplacement généralisé du possessif féminin élidé par le masculin *mon*, au xv<sup>e</sup> siècle, nous avons préféré lui garder sa forme ancienne *m'amie*, qui a perduré jusqu'à la fin du Moyen Âge<sup>28</sup>.

Concernant le cas, récurrent lui aussi, de locutions adverbiales ou conjonctives, nous avons préféré éviter la soudure, et nous transcrivons donc *aucunes fois/z*, *aultres fois/z* et *maintes fois/z*, parce qu'il nous a semblé, loupe à la main, que le manuscrit avait bien, même en un seul mot, *-sf-* et non *-ff-*. Par ailleurs, quoique la séquence « si + nom (ou pronom...) + non » n'apparaisse jamais dans notre manuscrit, nous avons préféré maintenir la transcription *si non* (17 fois), qui survit jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, et que justifie peut-être le tour « si n'est la vostre » (f° 120 v°). De même, sans justification objective, avons-nous coupé *ja soit*, *dessus dictes*, *au jour d'ui*, tandis que *son/sen* est devenu, pour la facilité de la compréhension *son/s'on/s'en*<sup>29</sup>.

27. La traduction, elle, s'écartera nécessairement de ces choix pour éviter un pseudo-ancien français de pacotille...

28. Voir, par ex., Gaston Zink, *Morphologie du français médiéval*, PUF, 1989, p. 122 et Geneviève Joly, *Précis d'ancien français*, A. Colin, 1998, p. 74.

29. Voir *supra*, p. 10.



## Principes de traduction

Dans la traduction, nous<sup>30</sup> avons tenté d'être au plus près d'une approche philologique, « collant au texte » autant que faire se pouvait, mais sans fanatisme, et en acceptant donc de nous en écarter un peu lorsqu'une traduction trop fidèle aurait été, sinon illisible, du moins fastidieuse pour un lecteur de notre époque. En gardant à l'esprit la nécessité de donner du plaisir à qui ne peut, ou ne peut qu'imparfaitement, accéder au texte, nous avons ainsi renoncé à faire rebondir chaque membre de phrase par ce substitut de ponctuation qu'est souvent le *et* dans l'ancien français en prose. Nous en avons gardé beaucoup, pour rendre la mélodie de la phrase d'alors, mais nous en avons supprimé assez, nous semble-t-il, pour ne pas assommer un lecteur moderne... Nous avons de même, sans les éliminer systématiquement, évité quelques répétitions ou quelques lourdeurs que le français moderne soutenu ne supporte plus très bien. Si nous nous sommes efforcées de respecter le plus possible la structure des phrases, dans ce domaine comme ailleurs, la limite de notre fidélité nous a semblé atteinte au moment où notre traduction serait devenue incorrecte, voire simplement surprenante, d'après nos habitudes, nos exigences ou nos modes de fonctionnement. Si nous n'avons pas rencontré, et donc eu à « corriger », de ces progressions régressives qui nous font toujours un peu sourire, du type « elle meurt et défaille<sup>31</sup> », nous avons quand même rétabli une chronologie plus naturelle dans l'expression *être entre la mort et la vie* (f<sup>o</sup> 134 v<sup>o</sup>), et nous n'avons pas pu maintenir telle quelle l'évaluation de l'âge de *ce jeune tendron qui ne fait que vitailier entre .xv. et XIIIJ.* (f<sup>o</sup> 131 v<sup>o</sup>) : en français moderne, elle « tourne autour de quatorze-quinze ans ». Dans le même ordre d'idées, nous sommes intervenues pour modifier des liens logiques surprenants, comme *et* là où l'on attendrait *mais*, et réciproquement ; et nous avons aussi cru bon d'explicitier les ellipses, ainsi que des pronoms dont le référent n'est qu'implicite, ce qui est fréquent, surtout dans les dialogues.

Sur un plan plus littéraire, nous avons essayé de rendre les conversations « naturelles » – sinon aimables –, ce qui nous a conduites, sauf dans quelques cas exceptionnels, à en bannir le passé simple, au profit du passé composé, et l'imparfait du subjonctif au profit du présent de

30. Nous représente maintenant les deux traductrices, Isabelle Bétemps et Carmelle Mira.

31. Renaut de Beaujeu, *Le Bel Inconnu*, v. 2467 : *ses cuers muert et cancele* (Champion, CFMA, 1983).



ce mode<sup>32</sup>. Nous avons ainsi recherché des tours connus dans la langue orale, ou des expressions familières à celle-ci, mais si nous n'avons pas hésité à restituer la crudité de certains propos, nous avons reculé devant une vulgarité qui, à tort ou à raison, nous a semblé excessive, et mal adaptée au niveau de langue général de l'échange<sup>33</sup>. Brisés à la logique aristotélicienne, les intellectuels du Moyen Âge raffolent de la double négation ; ce n'est plus le cas aujourd'hui, et nous avons préféré traduire à la forme affirmative celle que nous avons rencontrée, au folio 132 verso, dans la bouche d'un jeune galant, troublé par sa belle, mais pas au point d'en perdre son art de raisonner<sup>34</sup>...

À propos de *gallant*, signalons que le terme a été rendu, selon les contextes plus ou moins favorables au jeune homme, par « galant », « séducteur », « joli cœur », tandis que les *commeres* sont devenues les « amies ». L'affaire est plus complexe en ce qui concerne le mari. Pour le désigner, notre auteur use, outre du compatissant *le pauvre homme*, des expressions *le bon homme* (environ 130 fois) et *le proudomme* (30 fois)<sup>35</sup>. La distribution, globalement, semble indifférente aussi bien au souci d'éviter les répétitions qu'à celui de s'adapter à un minimum de caractérisation psychologique du protagoniste ; les expressions arrivent « en rafales »... Nous avons, pour notre part, cherché à limiter les répétitions, parfois bien pénibles, en traduisant le plus souvent *proudomme* par « brave homme », mais en alternant, pour *bon homme*, « bonhomme » et « brave homme », selon ce que le contexte nous inspirait. Cependant, pour la 9<sup>e</sup> Joie, « bonhomme » nous paraissait si inadapté que *bon homme* est devenu « brave homme », tandis que *proudomme*, connoté différemment des autres Joies, est devenu « homme respectable, ... digne, ... vénérable... ». Partout, *pauvre homme* a été maintenu tel quel.

Notre traduction tient évidemment compte des corrections intégrées dans la transcription, dont les ajouts qui comblent les lacunes sont traduits entre crochets. Toutes les notes relatives à l'édition ou explicitant des faits de civilisation ont pris place du côté de l'édition en ancien français, et nous invitons les lecteurs de la traduction à s'y reporter s'ils trouvent certains

32. Ainsi, quand la dame, bien fâchée, dit à son mari : « *Et savoy je bien [...] que vous en eussez à faire ?* » (f<sup>o</sup> 114 v<sup>o</sup>, p. 92), au lieu de traduire « Mais savais-je bien [...] en quoi vous eussiez besoin d'eux ? », nous lui faisons dire : « Mais est-ce que je savais [...] que vous aviez besoin d'eux ? »

33. Voir la traduction de *tronchier*, au f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>, p. 34 et 35.

34. « *Ge ne pense chouse que je ne voullisse bien que vous sceussés* » (f<sup>o</sup> 132 v<sup>o</sup>, p. 132) est donc devenu « tout ce que je pense, je voudrais bien que vous le sachiez ».

35. Nous ne tenons pas compte ici des variantes graphiques : 1 ou 2 *m*, présence ou non du *h*, ni des quelques cas particuliers où *bon homme* n'est pas lexicalisé et où l'adjectif garde son sens plein.

passages obscurs ; du côté de la traduction ne se trouvent que quelques remarques relatives à celle-ci. Nous espérons que la méthode adoptée facilitera à un large public, et particulièrement à nos étudiants, l'accès à ce chef-d'œuvre de la misogynie médiévale, dont la connaissance permet peut-être de comprendre encore bien des problèmes du XXI<sup>e</sup> siècle.

Carmelle MIRA